BULLETIN D'INFORMATION - EL AMEL TOUNSI
Le Travailleur Tunisien
Le 26 Janvier 1973

Vingt morts et des dizaines de blessés dans la mine de DJERISSA
Le 29 déceùbre un effondrement a eu lieu dans la mine de fer de
Djerissa qui a causé la mort de 20 ouvriers. Des dizaines de travailleurs furent également blessés. Le pouvoir appelle cela
"secident du travail": il s'agit en fait d'un crime, étant donné

vailleurs furent également blessés. Le pouvoir appelle cela "accident du travail"; il s'agit en fait d'un crime, étant donné les conditions désastreuses et l'insécurité du travail surtout dans les mines. La société qui s'occupe de l'exploitation de la mine est détenue par l'Etat Tunisien et des actionnaires français (qui possèdent environ la 1/2 des titres). Pour obtenir le maximum de profit, les responsables de la société ont toujours refusé l' d'investir une partie de leurs bénéfives pour assurer la sécurité physique des travailleurs. Ces crimes s'ajoutent à une longue liste : en particulier, au mois de juillet derpier , il y avait eu 7 morts dans les mines de Moularès et de Redeyef qui avaient endeuillé la population des mines (cf Bulletin du 12-8-72)
Par ailleurs les secours ont été déplorables , car le pouvoir se désinteresse de la santé des fils du peuple.

Alors que la société aurait dû mettre à la disposition des mineurs un médecin au moins, c'est le médecin de Kallat Djerdah qui vient habituellement une fois par semaines à la mine. Et les soins consistent à donner des cachets d'aspirine, comme dans tous les

dispensaires.

Pour étouffer ce crime, la bourge isie au pouvoir a fait encercler Djerissa par son appareil policier pour empécher les cito-

yens de rentrer ou de quitter le village.

- Nous devons participer au secours des victimes de Djerissa .
- Ecrivez à vos parents et amis de la région pour avoir plus

d'informations sur ce crime de la bourgeoisi?

- Organisons une collecte pour aider les familles des victimes et des blessés de Djerissa.

- Adressez votre aide à "El Amal Tounsi" B.P. 134 75663 Paris Cedex 14

Compte courant postal:La Source 31 251 00 ; avec la mention "pour Djerissa".

Lutte des travailleurs de l'imprimerie du journal "La Presse"

Le travail aux imprimeries "La Presse" n'est pas facile et les vapeurs de plomb entrainent chez les ouvriers la vieillesse précoce et la destruction de leur organisme. En lécembre dernier les ouvriers ont réclamé la prime du 14 ème mois sous forme de participation au capital de la société. Comme il n'y avait aucune réponse à leur revendications, ils déclenchèrent une grève. Sous la pression des cuvriers le Directeur Amor Belkhiria, fut obligé de céder très vite et les ouvriers obtinrent satisfaction.

La grève n'a ainsi duré que deux heures.

La répression des démocrates et révolutionnaires :

-Des révolutionnaires sont inculpés à cause de l'introduction au pays de notre journal "El Anel Tounsi"

Après avoir été maintenus au secret pendant près d'un mois et avoir subi les traitements les plus odieux, des révolutionnaires arrétés au mois de décembre sont passés devant le Juge d'Instruction.

L'affaire a commencé aproce qu'un citoyen Belgea été trouvé porteur

de livres politiques ainsi que du journal "El Amel Tounsi", La police en a profité pour mener une enquète et arrêter des militants révolutionnaires connus pour leurs opinions politiques

et pour leur scutien à notre journal.

C'est ainsi que furent arrétés Noureddine Ben Khader et Gilbert Naccache déjà condannés en 68 en tant que dirigeants du Groupe "Perspectives", ainsi que Aïcha Ben Abed et Salem Ben Yahia qui, lui, fut arrété à la suite du nouvement démocratique de février 72 D'après les dernières informations le citoyen Belge Francis Lavaux , est passé devant le juge d'Instruction ainsi que Gilbert Naccache et Noureddine Ben Khader.

Ils sont inculpés d' "atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat" ainsi que d' "offenses au chef de l'Etat et aux membres du Gouver-

nement".

Ainsi après aveir été obligé de libérer Ahmed Ben Othman Raddaoui qui était resté en prison sans jugement pendant 20 mois pour avoir écrit des articles dans notre journal, le pouvoir attaque à nouveau. Il s'agit d'une nouvelle atteinte aux libertés démocratiques en particulier, la liberté de Presse.

Il s'agit pour le pouvoir d'une nouvelle menace adressée aux intellectuels révolutionnaires qui tenteraient de se lier aux

masses populaires et à la classe ouvrière.

C'était, en fait, une première menace que le pouvoir faisait en arrétant Ahmed Ben Othman en Avril 71 et l'on sait bien que le résultat n'a pas été ce qu'il escomptait. Quelle que soit l'anpleur se son appareil policier, le pouvoir ne pourra pas interronpre le cours de l'histoire; et la liaison entre les intellectuels révolutionnaires et les masses populaires en fait partie.

-D'autres rilitants arrétés ent été inculpé par le Juge dans une 2ène affaire .(cf Bulletins du 12 et du 19-1-73).Il s'ait d'une autre enquète mais l'inculpation est la même : Salem Ayadi Mohamed Baroudi, Houcine Louhichi et abdallah Day Chabbi (déjà condamné en 69 puis arrété à nouveau en février 72) sont inculpés d' "atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat".

-Pour les autres militants arrétés on ne sait pas ce qu'on leur reproche exactement :il s'agit de Tahar Ben Amor, Mohamed Ealcuani, Abderrazak Naîri et Fadhel Djaziri Il nous faut faire face à cette répression qui frappe encore une fois ceux qui sont connus pour leurs opinions marxiste Léninistes ou en tant que démocrates . Mobilisons nous, mobilisons les plus larges masses de travailleurs et d'intellectuels pour lutter efficacement contr le répression.

Dans L'immigration La lutte à la Ciotat pour l'obtention des cartes de travail:le 16 janvier après 20 jours de grève de la fain 4 travailleurs Tunisiens(sur 7) ont obtenu leur con rat de travail et 2 une attestation de demande d'embauche. Mais il manque Un e attestation de demande d'embauche aussi les grèvistes coninuent-ils leur mouve-

Des manifestations contre la guerre au Vietnam ont eu lieu partout dans le Monde et en particulier à Washington à l'occasion de l'investiture de Nixon , le 20 janvier . A Paris, malgrè l'interdiction de la préfecture de police plus de 10.000 nanifestants ont essayé d'arriver à l'ambassade US place de la Concarde totalement encerclée par des policers en lançant des slogans: "Nixon, Eitler . assassins ""Vietnan, Laos Cambodge, vivi la guerre du peuple""Oui Nixon , Mieux qu'à Dien Bien Phu""Nixon Salaud, le peuple aura ta peau". Sous la pression de tous les peuples du monde et surtout du peuple américain Nixon a été obligé de céder. Le 24-1 on annonce le cessez le feu. C'est une grande victoire du peuple vietnamien et de tous les peuples du monde. Alors que Bourguiba a toujours soutenu le régime fantoche de Thieu le peuple Tunisien a soutenu fernent la lutte contre le Néo-colonialisme US du peuple vietnamien.

1

LaTunisie, après avoir connu un mouvement popuplaire dinnepr :zmpletr sans précédent, se trouve actuellement, dans une situation
de crise. Devant la hausse des prix, la répression qui s'abat sur
la population sans distinction et le mécontentement général qui
s'ensuit, le climat de terreur que veut faire régner le pouvoir,
lui-même divisé et empêtré de plus en plus dans ses propres contradictions, ne résoud rien et ne montre que sa faiblesse à prendre en main une situation qui, de toutes parts lui échappe.

Les arrestations continuent à se faire massivement. Non seulament nos camarades lycéens et étudiants ont été Ltsont toujours les premières victimes, mais des professeurs sont arrêtés à leur tour:

-A Gafsa, un professeur de philosophie, Marzouk, a été arrêté

et il a été très maltraité au cours de son interrogatoire.

A Sfax, Melle Bouzid est détenue depuis jeudi dernier (un proffesseur de nationalité française, ancien pieds noir, l'avait dénon cée en pleine salle des professeurs du lycée comme faisant de la politisation; le proviseur a eu vent de la chose et lui a infligé une mise à pieds de trois jours; les élèves, en apprenant cetta, mannifestent devant le gouvernorat puis se dirigent vers la maison de leur professeur et organisent un service d'ordre pour empêcher les flics de l'arrêter. Elle a été arrêtée le soir même quand les élèves ont été dispersés).

Mais ce n'est pas tout, et il semble que la police ne s'arrête devant rien, puisque même des enseignants de nationalité français se ont été touchés:

-2 coopérants militaires, MM. Gérard Payel et Roger Chipeaux

ont été arrêtés respectivement les 10 et 13 mars.

-M. Claude Marin, instituteur à Gafsa depuis cinq ans est arrêté le I6 mars. (Ces 3 coopérants ont été relâchés le 22 mars.)

-Dans les lycées des classes entières sont renvoyées.

-On profite du désordre général et de la répression organisée

et permise pour régler des comptes.

-Des employés de la SNT et de nombreux petits emplyés sont arrétés et battus pour avoir soutenu les étudiants et les lycéens

Les tortures se pratiquent soit à la sûreté, soit dans une vil la hors de la capitale, probablement la villa-arsenal de Zarg el Ayoun qui comporte l'installation la plus moderne pour la torture. De nombreux camarades sont gardés dans cette villa, d'autres sont déposés pour la nuit, à la prison civile de Tunis. Le pouvoir essaye par tous les moyens d'empêcher qu'on apprenne ces agissements. Nos camarades depuis le début de leur détention sont complè tement isolés et sans aucun contact ni avec leurs familles ni avec leurs avocats. Mais peut-il empêcher les traces de coups d'exister sur les personnes relâchées et qui prouvent que laatorture est systématique au cours des interrogatoires? le pouvoir peut-il nier que ces procédés sont d'un sadisme tel qu'une étudiante soufre depuissa sortie de prison d'une affection vénérienne? Tout le monde sait maintenant ce qui se passe dans les prisons et sillaileurs.

Le mécontentement est général. Et tout l'appareil de propagaide et et de répression au service du pouvoir ne parvient à étouffer l'agitation qui règne dans le pays.

-A Tunis la faculté des sciences a mené une grève de trois jours, du 13 au 16 mars, pour exiger la réouverture des autres facultés, la libération des détenus, et la réelection des membres de

la direction de l'U.G.E.T.

DE son côté, la première année de médecine a fait une grève limitée.

-L'atmosphère générale est tellemat tendue que toute occasion(la hausse desprix, les conditions de travail ne sont que les plus connues) est un prétexte à des grèves.

Après les grèves prolongées des ouvriers de Sfax (qui par la pression ont obtenu la satisfaction de leur revendications: augmen ta tion des salaires, diminution des heures destravail et dans une usine chimique le renvoi de trois membres de la direction) il y a

continuellement des débrayages dans toutes les usines.

-A la STIT (Société Tunisienne des Industries Textiles) les ouvrières demandent une augmentation des salaires en fonction de la hausse des prix du sucre, du café, du poivre...; évidemment, le patron refuse sous prétexte qu'il n'en a pas été sommé officiellement. La déléguée syndicale lui promet alors sabotage et grèves comme les ouvrières l'avaient fait l'année précédente. Un incident survenu le I4 mars (court circuit dans une machine) sème la panique parmi les ouvrières et elles refusent de reprendre le travail à cause de l'insécurité. L'UGTT essaye de les calmer en disant que ce n'est pas grave et qu'elles doivent le travail; cependant, elles ne reprennent le travail que deux jours plus tard.

-Grève aussi des ouvriers de la Marine Marchande.

-A Sfax grève des ouvriers de la SOTUPRI.

Face à toutes ces pressions, il est probable que le gouvernemnt pour récupérer et apaiser le mécontentement accorde une augmentation générale des salaires pour le premier mai(la belle affaire;)

- On a appris que lors d'une grève à Sidi Fathallah qui se passeit en février les cheminots ont reçu Habib Achour à coup de ... pierre et c'est Achour en personne qui a appelé la police.

L'agitation a même été le lot d'une petite ville du Schel Teboulba : le jour du meeting "populaire" les élèves qui voulaient se rendre au lycée de Ksar Hellal ne trouvaiient pas de Bus, les bis étant tous à Tunis ce jour là Les élèves manifestent à Teboulb , défilent à pied jusqu'à Ksar Hellal, la voiture du proviseur : été incendiée , le lycée saccagé.

Mais l'agitation ne s'arréte pas là. Et à la violence de la police la population répond par la violence .Il y a eu ces dereix niers temps des tabassages de flics en civil .Ces tabassages de passent quelquefois en pleine ville sous l'oeil approbateur de la population ;le plus souv ent cela se passe dans les quartiers populaires comme Melassine ou dans les alentours de la ville .Un témoignage permet de se rendre compte de l'atmosphère générale : près du café de Paris ,on a vu un bonhomme en sang; c'était un flic en civil qui venait d'être tabassé par des jeunes .On s'adresse sux gens qui l'entouraient et qui avaient plus ou moins participé su tabassage.Ils déplarent que c'est un type qui les a injurié, et provoqué que c'est un salaud, puis tout le monde disparait.Au moment où les flics arrivent ils ne trouvent aucun témoin.Personne n'a rien vu.Dans les interrogatoires ,on tabasse les étudiants pour savoir s'ils ont participé à ces tabassages .

Le procès de certains détenus se prépare dans cette atmosphère de tension et de désordre. Les étudiants dont on ne reconnait que la participation au congrès extraordinaire vont passer incessament devant un tribunal correctionnel. Une liste de 18 personnes a été déjà constituée (on peut citer parmi eux : Abdelkrim GUIZA, Salah KHEDIRI, Mohamed Lakddar LELA, MARSIT, Abdelmalek SELLAMI, Nouri ABID, Mostafa MERCHAOUI,...)

Pour les autres l'enquete n'est pas términée. Ils vont etre jugés par la cour de la sureté d'Etat. Alors qu'il est depuis onze mois incarséré Ahmed Ben Othman aété de nouveau interrogé a propos de cette récente affaire. On interroge les détenus sur les liaisons qu'ils auraient pu avoir avec les ouvriers et sur leurs rapports avec des étudiants à l'etranger. On cherche surtout à savoir s'ils appartiennent à une organisation (P."C". T: GEAST. ou Baath).

à une organisation (P."C".T; GEAST, ou Baath).

Les étudiants s'organisent pour la défence et se mettent en contact avec de nombreux avocats; ces dérniers se déclarent d'accord pour dé-

fendre nos camarades détenus.

Comme eux, Camarades, BRISONS LES MURS DU SILENCE MOBILISONS NOUS POUR ORGANISER LA DEFENSE DES DETENUS.

La liberté que le pouvoir arrache au peuple, il l'accorde aux spéculateurs de toute sorte. Et les révélations édifiantes ne manquent

sucre de 40 millimes le sucre : avant l'augmentation du prix du sucre de 40 millimes le sucre en morceaux est introuvable; la raison invoquée généralement était que la machine qui met le sucre en morceaux est cassée. En réalité la raison était que le grand capitaliste DOCHRI possédant le monopole de la mise en morceaux du sucre cristalisé demandait une augmentation pour le "service rendu"; devant le refus des autorités, il a arreté la fabrication. Actuellement aprés cette augmentation on ne trouveplus de sucre en morceaux. Doit-on s'attendre à c.

une nouvelle augmentation ?

-- Spéculation sur la distribution des bananes : La SO.TU. PRUIT, qui a le monopole de l'importation des bananes, est une coopérative qui vend aux différents vendeurs détaillants. Mais les petits marchants se voient toujours refuser la quantité de bananes demandée; la raison de c ce refu est qu'un grand commerçant du nom de JILANI achète la quasi 1 totalité de la marchandise importée (et ceci en complicité avec le directeur de la coopérative, auquel il verse de substantiels jots-devin). Ainsi, alors que les petits marchants épulsent leur marchanlise au bout de trois ou quatre jours, lui continue de vendre jusqu'au proqu'a refuser de livrer aux petits commerçants tant Si Jilani n'a pas encore écoulé toute se marchandise.

Quant au pouvoir : il ne se trouve pas seulement face à une situation objective d'opposition déclatpart de l'appopulation tout entière que toute l'apareil de répression dont il dispose ne lui permet pas de faire taire.

La lutte entre partisans de Nouira et partisans de Mestiri remet en cause toute la force répressive du pouvoir. Bien plus, l'instabilité les tentions, les luttes intestines montrent la vrai nature de ce pouvoir qui en guise de solution frape aveuglément, et fait passer des projetsde loi tels que "le code des investissements" qui donne toute liberté sans controle, et la possibilité d'exporter où ils veulent

(à Genéve où ailleurs) les devises.

La proposition de créer un poste de vice président qui venait de Nouira apppuyé par Bourguiba, visait à éliminer les Mistiristes qui i détennent l'Assemblée Nationale et qui ont empeché à plusieurs reprises des projets des lois de passer. L'election d'un président et d'un vice présidet devait entrainer la dissolution de cette Assemblée et des réection. Les ministres n'etaient pas tous d'accord pour donner beaucoup de pouvoir à Nouira. On raconte que Tahar BELKHODJA (ou ZARG ELLAYOUN) est allé voir Bourguiba aprés la décion et lui expliqua le danger que represetera Nouira aprés sa nouvelle nomination. Le projet est abandané. Bourguiba réunit le bureau politique et la commission superieure du parti pour leur annoncer ce revirement. CHELLI proteste et se fait maltraiter par le président. Il démissionne immédiatement. On parle de la démission de 5 ou 6 ministres. On ne sait

Aplus à qui faire appel. Chedly AYARI toujours pret à profiter de la lite tion bituation est appelé au poste de ministre de l'économie. Le comité de coordin coordination de Tunis a été dissout parcequ'il est Mistiriste. De leur comé l coté les Mistiristes réagissent et démissionnent en masse du Comité Central pour provoquer ainsi une crise, plutôt que d'être chassés un à

LISTE LA PLUS COMPLETE DES DETENUS

Nouri ABID Omrane ALOUANE étudiant l'ettre lycéen .GAFSA

BAHRI

étudiant économie

Abdelrazzak BELHAIJ ZEKRI étudiant socio.

étudiant (condamné à 6 mois de prison en Sept. 68 Faouzi BEN CHAABANE

Nebil BEN FRADJ lycéen Bizerte

Noureddine BEN KHIDER ancien dirigeant du GEAST assigné à residence jusqu'à son arrestation. Condamné à I6ans en 680n

Fredj BEN MANSOUR

Abdelhamid BEN MUXTAFA Membre du bureau politique du P.C.T.

Dalila BEN OTHMAN ingenieur chimiste

Mustafa BEN TARJAI sociologue Salem BEN YAHIA sociologue

BOUTERÂA

Abdallah day CHABRI étudiant économie

Hichem CHABBI lycéen Sadiki

Khaled CHABBI

Lassâad CHABBI lycéen Babel Khadra

Morched CHABBI sociologue CHAFFI prof. à Kasserine

Tahar CHAGROUN Algerin étudiant lette

Mohamed CHEBBA

Hamadi CHERIF fonctionnaire de la santé publique en chomage Sahbi DENGUEZLI étudiant

Fadhel DJAZIRI étudiant lettr (théatre)

Mohamed FLIIS

Abdelkerim GUIZA Seifallh HABABOU

Raouf HAMZA liberé le 22/3/72 assigné à Mahdia

Ali HORCHANI

KALLAL

Salah KHEDIRI

Mokhtar LAARIBI Mohamed lakhdar lalla

Moncef LASSOUAD

LASSOUAD

Noureddine MAHFOUD (HAJJI)

MAHJOUB (avocat

Mohamed MANSOUR étudiant

MARSIT

MARZOUK

M'CHAREK

Béji MEMMI

MERCHAOUI

MESSAOUDI

Mohamed MOULDI

Gilbert NACCACHEI (Ingénieur agronome, ancien dirigeant du G.E.A.S.T. déjà condamné à 16 ans et demi de prison en septembre 68assigne à résidence à Bousaleir jusqu'à sa dernière

arrestation) professeur à Kasserine 27/1/72

NAJAR Hicham OSMAN (étudiant à l'Institut de nutrition) Chedly OUNIS (étudiant en droit)

Abdelmalek SALTAMI (étudianten lettres)

étudiant

Abdallah ROUISSI Hechmi TROUDI

étudiant déjà condamné à 2ans de prison en 69 professeur déjà condamné en septembre 68 à deux et

trois mois de prison

Habib ZOUABI

Professeur & nabeul, relaché le 17/2/72, arrêté le Ic 0///2 Le 25/3/72 8/3/72.

On vient d'apprendre que les étudiants dont les noms suivent ont été mis en liberté provisoire et doivent passer d'ine manière imminente devant le tribunal correctionnel; ils sont incu lpés entre autre de tapage sur la voie publique, rédaction de tracts...ect.

Nouri ABID BAHRI Youssef EL GHOUL Abdelkrim GUIZA Eifallah HABABOU Faouf HAMZA Salah KHEDIRI I ohammed LAKHDAR LALA Iabib MARSIT Lachid M'CHERREGHE I ostapha MERCHAOUI Abdelaziz MESSAOUDI Abdelmalek SALLAMI

Groupe d'Information sur les Luttes en TUNISIE

Mars PARIS LE 27 FEVRIER 1972